



# Formation Spécialisée du 6 novembre 2023

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Bien-être au travail, améliorations des conditions de travail, sécurité des agents, attractivité...  
Autant de sujets portés par notre direction. Du moins en apparence...

Nous l'avons souligné lors du dernier CSAL : les résultats de l'observatoire interne sont interpellants sur l'état catastrophique des conditions de travail des agents et sur leurs ressentis. Cela a même été relevé par le Directeur général sur le site Ulysse national.

Le rapport de l'IFOP n'arrive pas à masquer l'ampleur du désastre. Tous les cadres A+, A, B, C sont concernés à tous les niveaux.

Et les cadres ne sont pas exempts eux-mêmes d'être en souffrance, entre multiples notes, pression des statistiques, manque de moyens... Comment manager sereinement et efficacement dans ces conditions ?

Les palliatifs proposés à travers des moments de convivialité, des actions de mieux vivre au travail, des réunions, clubs ou invitations diverses et variées ne solutionnent en rien le mal-être des agents et des services.

Nous ne pouvons qu'être attentifs au message du directeur général quant à la **protection des agents d'accueil**, suite au CSAR du 26 octobre 2023. Dans le contexte de la réactivation du plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat », nous vous demandons donc quelle en est la déclinaison concrète au sein de la DDFIP du Var, en termes de mise en place de mesures d'anonymisation, de sécurisation bâtementaire et de recours à des vigiles à l'entrée de nos sites.

Cependant, cette annonce ne peut être dissociée de la précédente : l'octroi d'une **prime** exceptionnelle à **une partie des agents** ayant subi le tsunami GMBI.

Inutile de se voiler la face, le périmètre, décidé par la seule Direction Générale, ne couvre pas l'ensemble des personnels qui ont, et qui continuent de supporter les conséquences du déploiement de cette application.

Pensez-vous sincèrement que cette prime efface le préjudice subi ? Que cela reconfortera les laissés pour compte, notamment les SIE ? Ressoudra les équipes ? Permettez-nous d'en douter.

Nous vous rappelons le droit d'alerte déposé par **FO-DGFIP** au plan national, ainsi que celui de l'intersyndicale varoise. Que la DG, et vous-même par conséquence, veuille minimiser les risques psychosociaux encourus par les agents ne pourra en aucune manière les effacer.

Une prime minimaliste ne résoudra pas les problèmes de la DGFIP. La reconnaissance doit être étendue à l'ensemble des agents. Nous vous réitérons nos propos tenus lors du CSAL du 10 octobre dernier : « La Direction Générale a elle aussi rendez-vous avec les personnels. Car il y a une véritable **URGENCE à reconnaître l'engagement des agents**. Cela passe par une **REVALORISATION PERENNE** immédiate de la rémunération indemnitaire pour tous ! »

Comme nous vous l'avions souligné, la reconnaissance peut aussi s'exprimer par des actes. Même si cela est hors contexte, nous revenons en cette Formation Spécialisée sur votre décision de ne pas décréter le **vendredi 10 mai 2023** en tant que pont naturel, arbitrage dont la portée sera à n'en pas douter sans guère d'effets sur l'organisation d'ensemble de la campagne IR (dont les dates ne sont à ce jour pas encore définies) mais qui aura des conséquences lourdes pour l'organisation des services et celle des agents. Vous parlez de conditions de travail, prouvez par des actes que ce ne sont pas que de vains mots.

Nous examinons aujourd'hui l'avancement du PAP du DUERP 2023. Le manque d'effectifs dans les services, les restructurations, les réorganisations, la complexité des règles de gestion qui changent tous les ans, les nominations au choix, qui sont de plus en plus nombreuses, les problèmes récurrents de sécurité et d'incivilités divers et variés... contribuent fortement à l'amplification des risques psychosociaux à la DGFIP.

Pour **FO-DGFIP**, une véritable politique de prévention doit permettre de répondre aux inquiétudes exprimées par les agents et supprimer leur exposition à la souffrance au travail.

Cela passe prioritairement par l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois.

Car pour rappel, ce sont encore **600 emplois** qui seront supprimés en 2024 dans le réseau départemental de la DGFIP ! Et combien pour la DDFIP du Var ? Ce sera la surprise de début d'année.

Abordons maintenant le plan cité : une motion, largement signée par les agents de Lorgues, Vert coteau et Saint Bernard vous a été remise.

Ces agents ne peuvent accepter la non remise en état, pourtant promise, des bâtiments. Il a été prôné une volonté d'amélioration thermique. Là encore, de belles paroles... Car dans les faits, comme vous ne pourrez le nier, seuls des pansements de fortune seront apposés. Ni désamiantage total, ni changements des ouvrants, ni lutte contre les inondations consécutives à chaque grosse pluie. Il n'y a qu'à voir les photos des locaux du SIP le mardi 24 octobre au matin.

Et vous savez que la question des possibilités de parking gratuit est primordiale. Or à ce jour, beaucoup trop de questions restent sans réponses concrètes.

Vous parliez d'amélioration des conditions de travail des agents ? Quelles sont-elles ?

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points d'ordre du jour de cette formation spécialisée et nous y porterons toutes nos revendications.

Pour les élus **FO-DGFIP 83**, la résolution de ses injonctions contradictoires par l'Administration est une nécessité pour améliorer les conditions de vie au travail des agents et rendre un service public de qualité.

Nous serons là pour vous rappeler à quel point ne pas les résoudre est et sera source de dysfonctionnements qui engagent votre responsabilité.

